

# LOUVETEAUX DE TILFF 2020-2021

Chers parents, chers louveteaux,

Nous voici en septembre, une période assez chouette de l'année car elle comprend la Rentrée louveteaux ! Nous présumons que vous vous réjouissez du retour des réunions louveteaux. Nous imaginons bien que ces grandes vacances ont pu être spéciales pour chacun mais nous espérons tout de même que vos vacances se sont super bien passées et que vous êtes excités de commencer cette nouvelle année avec nous

Vos animateurs sont eux, plus motivés que jamais pour vous concocter des bons p'tits jeux pour vous défouler ! Nous vous attendons donc avec un max de bonne humeur et motivation pour passer des après-midis de folie en compagnie de vos chefs préférés (que vous découvrirez bientôt, car oui il y en a des nouveaux !!) 😊

## RAPPELS :

- Les réunions se font les samedis après-midi de 14H30 à 17H30. MAIS le **rendez-vous** des louveteaux se fera au **Skate-park de Tilff** juste en dessous des locaux.
- L'uniforme louveteaux se compose d'un *pull vert louveteaux*, du *foulard de l'unité* (n'hésitez pas à faire une demande si vous n'en possédez pas encore), un *short* et sans oublier les *bottines* de marche. Vous retrouverez tout ce dont vous avez besoins à la Scouterie de Liège (Alpi Sport SA : Rue de Fragnée 170).  
Nous avons des écussons en stock aux locaux, n'hésitez donc pas à nous demander pour en acheter !

⇒ On vous joint ici une petite photo pour vous montrer à quoi ressemble le pull des loups avec les écussons :



Pour le triangle de la sizaine, c'est nous qui le fournissons !



## PLANNING :

Nous organiserons deux W-E dont les dates et les informations vous seront communiquées par la suite. Le grand camp se déroulera durant la deuxième quinzaine du mois de juillet. Pour toutes informations supplémentaires, n'hésitez pas à nous contacter ou à vous rendre sur notre site internet ou encore, sur notre Facebook.

<http://www.rka.be/unite/site> & <https://www.facebook.com/scouts.de.tilff/>

N'oubliez pas de nous prévenir assez tôt de votre absence afin que notre animation, ne soit pas impactée par le peu de personnes. 

DATES	TYPE DE REUNION
19 septembre	Dernière réunion
26 septembre	Rentrée des nouveaux loups - réunion normale
3 octobre	Réunion normale Après la réunion : Réunion parents
10 octobre	Réunion normale
17 octobre	Réunion normale
24 octobre	Réunion pâtisserie (+ d'infos par la suite)
31 octobre	Réunion normale
7 novembre	Réunion normale
13-14-15 novembre	WEEK-END LOUVETEAUX
21 novembre	Réunion normale
28 novembre	Réunion spéciale (sortie)
5 décembre	Réunion normale
12 décembre	Réunion normale

Le planning pourra varier en fonction de nos formations mais le W-E ne changera pas de dates. S'il devait y avoir quelconque modification, vous en serez avertis par mail au plus vite.

INFOS : afin de récolter de l'argent pour le camp et l'année, nous ferons 2 opérations.

La première (du quadrimestre 1) sera l'opération lacquemants ☺ vous recevrez une convocation spéciale afin d'avoir plus d'informations sur cela.

Ensuite, se fera une autre opération lors du quadrimestre 2.

## QUI CONTACTER ?

Adresse mail : [louveteaux-tilff@hotmail.com](mailto:louveteaux-tilff@hotmail.com)



Tess-Liwei Istace  
Sahi  
Animatrice  
Trésorière  
0495/86.62.26

Hello, j'ai 19 ans. C'est ma 2<sup>ème</sup> année Lycaon d'animation dans la section louveteaux. J'ai responsable fait mes secondaires au Collège Saint Servais et j'étudie à présent la Kinésithérapie à l'Université de Liège. J'ai une petite sœur qui est aux pionniers dans cette unité.



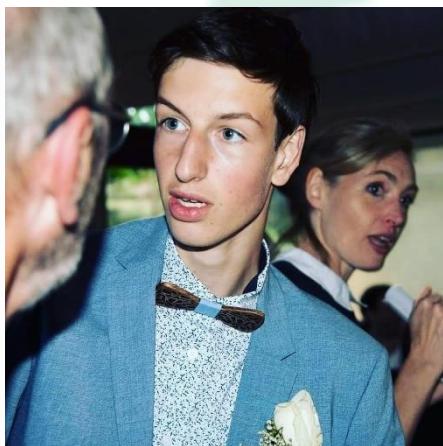
Karolina Simikova  
Koudou Keep Cool  
Animatrice / passée.  
Communication  
0473/32.74.41

Hello, j'ai 19 ans. C'est ma 2<sup>ème</sup> année d'animation. Ayant été au baladins l'année Je suis en 2<sup>ème</sup> droit à l'Ulg. Mon quali c'est Keep cool comme mon état d'esprit ! Et j'adore les spaghettis sur table !



Nadège Dantine  
Isatis Golden Sixties  
Animatrice  
0497/82.84.36

Coucou, j'ai 18 ans. J'entame ma 1<sup>ère</sup> année d'animation et ça va être une année de folie ! J'ai une sœur qui a été chef pendant 5 ans dans l'unité de Tilff. J'adore manger des pâtes carbonaras (j'en ferais à vos petits bouts)



François Leduc  
Ara Fidèle au poste  
Animateur  
0492/10.07.18

Hey, je suis à l'école à Don Bosco à Liège en 6ème en électronique. Je fais beaucoup de sport donc j'aurais beaucoup d'énergie à donner. C'est ma 1<sup>ère</sup> année en tant que chef.

Ensuite, par rapport aux mesures prises pour le covid-19.

Nous suivons les mesures prises par la Fédération Scoute. Nous devons donc porter le masque lorsque nous rencontrons d'autres bulles et quand la distanciation sociale ne peut être respectée.

C'est pour cela que nous avons décidé de répartir les différentes sections à différents endroits afin que nous n'entrions pas en contact avec les autres bulles (sections).

Nous ferons attention aux règles sanitaires de base : tousser dans le coude, désinfection des mains lors des sorties ect, éviter de serrer les mains, ect.

- Pour chaque réunion, les animés se muniront d'un gobelet personnel avec eux, qu'ils reprendront à la fin de chaque réunion 😊
- **Tout participant présentant des symptômes covid sera prié de rester chez lui.** Soit 1 des symptômes suivants :
  - Fièvre ( $\geq 38^{\circ}\text{C}$ ) ;
  - Toux importante ;
  - Difficultés respiratoires (en dehors d'une crise d'asthme) ; • Douleur thoracique sans avoir reçu de coup ou de traumatisme ;
  - Perte de l'odorat ou du goût.

OU

Soit Au moins 2 des symptômes mineurs suivants, sans autre cause évidente :

- Douleurs musculaires ;
- Fatigue inhabituelle pour l'activité ;
- Nez qui coule ( ! si enfant allergique connu : éternuements, nez qui coule ou yeux rouges/qui chatouillent sont plutôt un signe d'allergie) ;
- Maux de gorge ;
- Maux de tête ;
- Perte franche d'appétit ;
- Diarrhée aqueuse sans vomissement.

**Nous vous demandons ensuite de remplir la fiche de santé + la fiche d'inscription et à apporter à la réunion**



### Fiche santé individuelle

À compléter par les parents, représentant légal ou membre majeur au début de chaque année scout, avant le camp, la formation et le début des activités scout.

Emplacement pour une vignette de mutuelle Coller ici
Emplacement pour une vignette de mutuelle Coller ici

**Cette fiche a pour objectif d'être au plus près de votre enfant/de vous-même en cas de nécessité. Elle sera un appui pour les animateurs ou le personnel soignant en cas de besoin. Il est essentiel que les renseignements que vous fournissez soient complets, corrects et à jour au moment des activités concernées. N'hésitez pas à ajouter des informations écrites ou orales auprès des animateurs si cela vous semble utile.**

**Identité du participant**

Nom : ..... Prénom : .....

Né(e) le ..... Numéro de registre national : .....

Adresse : rue ..... n° ..... bte .....

Localité : ..... CP : ..... tél. / GSM : .....

Pays : ..... Email : .....

**Personnes à contacter en cas d'urgence**

Nom et Prénom :	Nom et Prénom :
Lien de parenté :	Lien de parenté :
Tél. / GSM :	Tél. / GSM :
Email :	Email :
Remarque(s) :	Remarque(s) :

**Coordonnées du médecin traitant**

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Tél. / GSM : .....

**Informations confidentielles concernant la santé du participant**

Taille : ..... Poids : .....

Le participant peut-il prendre part aux **activités** proposées ? (sport, excursions, jeux, baignade...) OUI - NON  
.....

Le participant sait-il **nager** ? Très bien / Bien / Moyennement bien / Difficilement / Pas du tout

Le participant souffre-t-il (de manière permanente ou régulière) de :

<input type="checkbox"/> diabète	<input type="checkbox"/> mal des transports	<input type="checkbox"/> affection cardiaque	<input type="checkbox"/> handicap mental
<input type="checkbox"/> asthme	<input type="checkbox"/> rhumatisme	<input type="checkbox"/> affection cutanée	<input type="checkbox"/> handicap moteur
<input type="checkbox"/> épilepsie	<input type="checkbox"/> énurésie nocturne	<input type="checkbox"/> somnambulisme	<input type="checkbox"/> maux de tête / migraines

Si vous avez coché une ou plusieurs cases, merci d'indiquer la fréquence, la gravité et les actions à mettre en œuvre pour les éviter et/ou y réagir :

.....  
.....

Quelles sont les autres **maladies importantes** ou les **interventions chirurgicales** qu'a dû subir le participant ?  
(appendicite, rougeole...) + années respectives

Autres renseignements concernant le participant que vous jugez importants pour le bon déroulement des activités / du camp (problèmes de sommeil, problèmes psychiques ou physiques, port de lunettes ou appareil auditif...) :

Le participant est-il en ordre de **vaccination contre le tétanos** ? NON - OUI

Date du dernier rappel :

Le participant est-il **allergique à certaines substances, aliments ou médicaments** ? OUI - NON

Si oui, lesquels ?

Quelles en sont les conséquences ?

A-t-il un **régime alimentaire particulier** ? Si oui, lequel ?

Le participant doit-il **prendre des médicaments quotidiennement** ? NON - OUI

Si oui, lesquels ?

Préciser le dosage et les quantités :

Quand ?

Est-il autonome dans la prise de ces médicaments ? OUI - NON (*nous rappelons que les médicaments ne peuvent pas être partagés entre les participants*)

**Si le participant fait partie d'un groupe à risques du covid-19 (voir liste jointe) :**

Celui-ci a reçu un avis favorable de son médecin traitant quant à sa participation aux activités scouts.

Les coordonnées complètes du médecin traitant ont été renseignées sur le recto de la fiche santé.

#### Remarques

Les animateurs disposent d'une boîte de premiers soins. Dans le cas de situations ponctuelles ou dans l'attente de l'arrivée du médecin, ils peuvent administrer les médicaments suivants et ce à bon escient : paracétamol, antiseptique (de type Chlorhexidine), pommade apaisante (sur avis médical ou du pharmacien).

*« Je marque mon accord pour que la prise en charge ou les traitements estimés nécessaires soient entrepris durant le séjour de mon enfant par le responsable de centre de vacances ou par le service médical qui y est associé. J'autorise le médecin local à prendre les décisions qu'il juge urgentes et indispensables pour assurer l'état de santé de l'enfant, même s'il s'agit d'une intervention chirurgicale à défaut de pouvoir être contacté personnellement. »*

Date et signature du parent

Date et signature du parent

*Le traitement des données médicales est effectué dans le cadre de nos activités légitimes et moyennant les garanties appropriées, conformément à l'article 9 §2 du Règlement général relatif à la protection des données. Les informations contenues dans la fiche santé sont confidentielles. Les animateurs à qui ces informations sont confiées sont tenus de respecter la législation relative à la protection de la vie privée ainsi qu'à la loi du 19 juillet 2006, modifiant celle du 3 juillet 2005 relative aux droits des volontaires, et sont soumis au secret professionnel tel que stipulée dans l'article 458 du Code pénal.*

*Les informations communiquées ici ne peuvent donc être divulguées si ce n'est au médecin ou tout autre personnel soignant consulté. Vous pouvez les consulter et les modifier à tout moment. Ces données seront détruites au plus tard un an après le séjour si aucun dossier n'est ouvert.*

*Les informations relatives à nos traitements et à vos droits en qualité de personnes concernées sont disponibles dans notre charte de protection des données personnelles (disponible sur [lesscouts.be/vieprivee](http://lesscouts.be/vieprivee)).*



## ANNEXE 1 : GROUPES À RISQUES EN PÉDIATRIE



### Préambule

La liste suivante reprend les différents groupes à risques en pédiatrie. Elle s'adresse donc principalement aux participants de moins de 18 ans mais des points de la liste peuvent évidemment également concerner des participants adultes. Si le participant a plus de 18 ans et qu'il ignore s'il fait partie d'un groupe à risques, nous lui conseillons de prendre avis auprès de son médecin traitant par défaut.

Cette liste, reçue du cabinet Jeunesse, a été réalisée avec soin après consultation de diverses associations professionnelles et organisations spécialisées dans le domaine de la pédiatrie. Elle a pour objectif de servir de ligne directrice. **Il est donc possible d'y déroger s'il existe un motif raisonnable, en concertation avec le médecin traitant du patient.** Cette liste n'est pas exhaustive. Son application relève de la responsabilité du médecin traitant après discussion avec le patient, ses parents et/ou les soignants impliqués.

Cette liste se veut une aide à la décision d'autoriser les enfants à participer – ou non – aux activités scoutistes (en ce compris le camp) de cet été. Les groupes à risques identifiés sont par ailleurs identiques à ceux figurant sur la liste qui a été fournie aux écoles.

### REMARQUES GÉNÉRALES

- Il est conseillé aux enfants traités par des corticostéroïdes à haute dose, c'est-à-dire  $> 20\text{mg/j}$  de prednisolone (ou  $> 0,5\text{mg/kg/j}$  pour les enfants de  $< 40\text{kg}$ ) de ne pas participer aux activités scoutistes (en ce compris le camp)
- Les enfants sous traitement comprenant des médicaments immunosuppresseurs et les enfants atteints de maladies chroniques graves : à discuter avec le médecin traitant.
- Tout comme le reste de la population et tel que demandé par le Conseil National de Sécurité, les enfants atteints d'une maladie chronique et autorisés à participer aux activités scoutistes (en ce compris le camp) doivent suivre strictement les directives concernant les mesures d'hygiène, le respect de la distanciation sociale et le port du masque buccal (en fonction de leur âge) lorsqu'ils quittent la bulle.
- Les personnes vivant sous le même toit que les patients à risque sont autorisées à participer aux activités scoutistes (en ce compris le camp)

### Pour les affections de type PULMONAIRE (et MUCOVISCIDOSE) :

#### Ne peuvent pas participer aux activités scoutistes (en ce compris le camp) (sauf exception cfr préambule) :

- Les patients atteints de mucoviscidose ou les patients ayant des bronchiectasies non liées à la mucoviscidose, et dont la maladie n'est pas sous contrôle (c'est-à-dire VEMS-1  $< 60\%$ , dégradation rapide,  $> 3$  exacerbations par an, dépendance à une oxygénothérapie)
- Les enfants sous traitement d'entretien avec de corticostéroïdes à haute dose (voir REMARQUES GÉNÉRALES)
- L'asthme sévère non contrôlé ayant besoin de stéroïdes oraux et/ou de produits biologiques
- Les enfants soumis à une oxygénothérapie chronique et/ou à une ventilation (non) invasive
- Les enfants présentant des anomalies congénitales des voies aériennes ou des poumons n'étant pas contrôlées.

### En ce qui concerne les TROUBLES IMMUNITAIRES PRIMAIRES :

#### Ne peuvent participer aux activités scoutistes (en ce compris le camp) (sauf exception cfr préambule) :

- Les enfants ayant un déficit immunitaire combiné sévère, c'est-à-dire un (S)CID ou une lymphopénie sévère ( $\text{CD4} < 200$ )
- Les enfants ayant un déficit immunitaire et une insuffisance respiratoire sévère (voir pneumologie)

- Les enfants immunodéficients qui doivent recevoir ou qui ont bénéficié d'une greffe de cellules souches ou d'une thérapie génique il y a moins d'un an, ou plus selon la durée de l'immunosuppression.
- Les autres déficits immunitaires, à savoir la maladie granulomateuse chronique (CGD), la lymphohistiocytose hémophagocytaire familiale (HLH), les maladies congénitales auto-inflammatoires (sauf FMF), le syndrome de Down avec un déficit immunitaire, les déficits immunitaires avec dysrégulation immunitaire active\* (LRBA, NFKB1, NFKB2, STAT3 GOF, IRAK4, MyD88, STAT2...).
- \* C'est-à-dire une poussée auto-immune ou auto-inflammatoire au cours de l'année écoulée ou un traitement par immunosuppresseurs récemment débuté
- Tous les patients ayant un déficit immunitaire pour lesquels le médecin traitant a requis de ne pas aller à l'école ou au travail.

### **Pour les affections de type CARDIOLOGIQUE :**

#### **Ne peuvent pas participer aux activités scoutées (en ce compris le camp) (sauf exception cfr préambule) :**

- En cas d'hypertension pulmonaire
- Après transplantation cardiaque
- En cas d'insuffisance cardiaque grave

### **Pour les affections de type ENDOCRINOLOGIQUE :**

#### **Peuvent participer aux activités scoutées (en ce compris le camp) :**

- Les enfants diabétiques
- Les enfants sous thérapie de substitution surrénalienne (hyperplasie congénitale des surrénales, insuffisance surrénalienne)

### **Pour les affections de type NEPHROLOGIQUE :**

#### **Ne peuvent pas participer aux activités scoutées (en ce compris le camp) (sauf exception cfr préambule) :**

- Les enfants recevant des corticostéroïdes à haute dose (voir REMARQUES GÉNÉRALES)
- Les enfants qui ont reçu du rituximab ou de l'eculizumab au cours des 6 dernières semaines ou qui devraient recevoir ce traitement dans les semaines à venir.
- Enfants sous traitement comprenant des médicaments immunosuppresseurs
- Enfants sous traitement par dialyse ou plasmaphérèse
- Enfants chez lesquels un syndrome hémolytique et urémique atypique a été diagnostiqué
- Enfants atteints d'un syndrome néphrotique récurrent ou cortico-dépendant.
- Enfants ayant reçu du rituximab ou de l'eculizumab au cours de la dernière année mais antérieurement aux 6 dernières semaines (cf point supra).

### **Pour les affections de type RHUMATOLOGIQUE :**

#### **Ne peuvent pas participer aux activités scoutées (en ce compris le camp) (sauf exception cfr préambule) :**

- Enfants sous corticothérapie à haute dose (voir REMARQUES GÉNÉRALES)

#### **Peuvent participer aux activités scoutées (en ce compris le camp) :**

- Les enfants atteints d'une maladie rhumatismale et recevant les traitements suivants :
  - o Hydroxychloroquine (Plaquenil®), méthotrexate (Ledertrexate®, Metoject®), mycophénolate mofétil (Cellcept®), cyclosporine, tacrolimus (Advagraf®, Prograf®), azathioprine (Imuran®).
  - o Médicaments biologiques comme les inhibiteurs de TNF-alpha (Enbrel®, Humira®, infliximab), Orencia®, inhibiteurs de l'IL-1 (Anakinra®, Ilaris®), inhibiteurs de l'IL-6 (Roactemra®), inhibiteurs des JAK (Olumiant®, Xeljanz®), rituximab.

### **Pour les affections de type GASTRO-ENTÉROLOGIQUE :**

#### **Ne peuvent pas participer aux activités scoutées (en ce compris le camp) (sauf exception cfr préambule) :**

- Les enfants sous corticothérapie à haute dose (voir REMARQUES GÉNÉRALES)
- Les enfants sous traitement comprenant des médicaments immunosuppresseurs

#### **Peuvent participer aux activités scoutées (en ce compris le camp) :**

- Les enfants sous un seul médicament immunosuppresseur en situation stable (en rémission)

### **Pour les affections de type NEUROLOGIQUE :**

#### **Ne peuvent pas participer aux activités scoutées (en ce compris le camp) (sauf exception cfr préambule) :**

- Les enfants sous oxygénothérapie chronique et/ou ventilation non-invasive.
- Les enfants sous corticothérapie à haute dose (voir REMARQUES GÉNÉRALES) ! Ce sont souvent des enfants atteints de multiples pathologies pour lesquels la consultation auprès d'un neuropédiatre est recommandée.

### **Pour les affections de type HEMATO-ONCOLOGIQUE :**

#### **Ne peuvent pas participer aux activités scoutées (en ce compris le camp) (sauf exception cfr préambule) :**

- Les enfants en phase de traitement intensif ou durant une certaine période après une greffe de cellules souches allogéniques (+/- 12 mois ou plus selon la durée de l'immunosuppression).

#### **Peuvent participer aux activités scoutées (en ce compris le camp) :**

- Tous les autres enfants, y compris les enfants ayant une LLA sous traitement d'entretien, les enfants sous thérapie par Glivec, Hydrea, etc. Le médecin traitant peut être consulté au cas par cas et peut déroger au principe général chez certains enfants atteints de comorbidités.



## FICHE D'INSCRIPTION MEMBRE

*À renvoyer ou à remettre à l'animateur d'unité*

**Nom** .....

**Prénom** .....

**Date de naissance** ..... **Sexe** M F

<b>Type de cotisation*</b>	Normale (solo)		Couple (2 personnes)		Familiale (3 personnes ou plus)	
	<b>Fonction*</b>	Scout	Animateur	Animateur responsable	Intendant	
<b>Section*</b>	Baladins	Louveteaux	Éclaireurs		Pionniers	

**Adresse email** .....

**Adresse postale** .....

**GSM** .....

Si le membre est mineur, merci d'indiquer les coordonnées d'un tuteur légal.

**Nom** .....

**Prénom** .....

**Adresse email** .....

**Adresse postale** .....

**GSM** .....

**Lien de parenté\*** Père Mère Tuteur Autre

**Liste d'attente :** le nombre de personnes souhaitant s'inscrire dans l'unité peut excéder le nombre de places disponibles. L'unité doit alors mettre en place une liste d'attente. Afin de vous permettre de vivre le scoutisme :

- Vous acceptez que l'unité transmette vos coordonnées à une autre unité de la fédération Les Scouts ou à la fédération elle-même.
- Vous n'acceptez pas que l'unité transmette vos coordonnées à une autre unité de la fédération Les Scouts ou à la fédération elle-même. Vous restez donc sur la liste d'attente de l'unité.

\*Entourer la mention utile.

Date et signature

## CHARTRE DE PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les Scouts accordent une grande importance au respect de la vie privée. La protection de tes données personnelles est primordiale à nos yeux. C'est pourquoi nous mettons à ta disposition notre politique de protection des données afin de t'informer de la façon la plus claire possible sur la collecte, l'utilisation, la confidentialité et la sécurité des données personnelles que nous recueillons.  
La présente politique s'applique à l'ensemble des services proposés par la fédération et les unités.  
Cette politique est soumise à la loi belge du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements des données à caractère personnel (DCP), ainsi qu'au Règlement européen UE 2016/679 relatif à la protection des données personnelles, entré en vigueur le 25 mai 2018.

### Définitions

- **Données à caractère personnel** (ci-après « données personnelles ») : information qui permet de te reconnaître en tant que personne. Exemples : nom, prénom, date de naissance, numéro de téléphone, email, adresse IP...
- **Traitement des données à caractère personnel** : opération ou ensemble d'opérations appliquées à tes données personnelles (collecte, utilisation, conservation, diffusion, etc.).
- **Responsable de traitement** : désigne la personne qui détermine les finalités et les moyens du traitement des données à caractère personnel.

### Qui collecte et traite les données personnelles ?

Il s'agit du responsable de traitement, à savoir : Les Scouts ASBL (n° d'entreprise : BE0409580916), 21 rue de Dublin, 1050 Ixelles – [lesscouts@lesscouts.be](mailto:lesscouts@lesscouts.be).

### Comment les données sont-elles collectées ?

Les données personnelles dont nous disposons sont collectées, pour la plupart, lors de tes inscriptions.

### À quelles fins les données personnelles sont-elles collectées ?

Les Scouts, en tant que mouvement de jeunesse, collectent et traitent tes données personnelles sur base :

- d'obligations légales ;
- de souscription de contrat d'assurance responsabilité civile ;
- d'obligations liées à l'engagement des bénévoles<sup>1</sup> ;
- de notre intérêt légitime ou celui de tierces parties ;
- de la sauvegarde des intérêts vitaux de la personne concernée.

Objectif : nous permettre de travailler le plus efficacement possible en tant que fédération et avec nos sous-traitants, partenaires ou autorités publiques (ONE, Fédération Wallonie-Bruxelles, communes, etc.). Quelques exemples concrets (liste non exhaustive) :

- gestion des membres ;
- gestion des camps en Belgique et à l'étranger ;
- envoi de publications/emails aux animateurs ;
- gestion des préférences utilisateurs sur le site web ([cookies](#), etc.) ;
- réalisation de statistiques ;
- communications ou avantages commerciaux émanant de nos partenaires (Keolis, TEC, Europcar, etc.).

### Combien de temps les données sont-elles conservées ?

Les Scouts conservent tes données personnelles pendant le temps raisonnablement nécessaire aux finalités poursuivies, et en accord avec les exigences légales. Notre mouvement a plus de 100 ans et nous en sommes fiers. C'est pourquoi, nos archives sont déposées à des fins patrimoniales aux Archives Générales du Royaume, à Bruxelles.

### Gestion des cookies

Les cookies permettent de simplifier l'accès et la navigation sur le site web [lesscouts.be](http://lesscouts.be). Ils accroissent la vitesse et l'efficacité d'utilisation du site. Ils peuvent aussi être utilisés pour individualiser le site selon tes préférences personnelles.

Plus d'infos sur [lesscouts.be](http://lesscouts.be) > [Mentions légales](#).

### Comment la sécurité des données est-elle assurée ?

- L'accès à la base de données des membres de la fédération (Desk) est protégé par login et mot de passe personnel.
- L'accès à Desk est strictement réservé aux personnes habilitées à en prendre connaissance dans le cadre de leurs missions.
- Conformément à la législation en vigueur, Les Scouts s'assurent que ses sous-traitants s'engagent à respecter la sécurité et la confidentialité des données qui pourraient leur être transmises.
- Tous les employés des Scouts sont sensibilisés à la protection des données personnelles des membres au travers de formations.

### Quels sont tes droits et comment les exercer ?

Tu conserves la maîtrise de tes données personnelles. Sur simple demande écrite accompagnée d'une copie d'une pièce d'identité, par courrier (21 rue de Dublin, 1050 Ixelles) ou par email ([lesscouts@lesscouts.be](mailto:lesscouts@lesscouts.be)), tu peux demander :

- une rectification de tes données ;
- la limitation du traitement ;
- à recevoir l'intégralité des données te concernant (portabilité des données) ;
- l'effacement des données (dans ce cas, tu ne seras plus membre des Scouts).

### Mes données peuvent-elles être transférées à l'étranger ?

Oui, si le pays vers lequel sont transférées tes données assure un niveau de protection adéquat et tel que prévu dans le règlement général de la protection des données. Par exemple, le service International pourra communiquer tes données à d'autres associations scouts reconnues par [l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout](#) dans le cadre des camps à l'étranger ou du programme Erasmus scout.

### Vais-je recevoir de la pub ?

Non, Les Scouts n'utilisent pas tes données personnelles à des fins commerciales. Nous pouvons toutefois être amenés à les transmettre à nos partenaires qui t'informeront au sujet d'avantages ou de communications spécifiques.

*À l'exception de nouvelles dispositions légales et obligatoires, nous n'apporterons aucune modification qui soit de nature à réduire le niveau de protection de tes droits, tels que garantis par le présent document. Plus d'infos sur [lesscouts.be/vieprivee](http://lesscouts.be/vieprivee).*

<sup>1</sup> En termes juridiques, on parlera d'obligations contractuelles ou pré-contractuelles.